

Paris, le 15 février 2013

Communiqué de presse

Assemblée Générale Mixte du 7 mars 2013 Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le :
7 mars 2013 à 10 heures, à Eurosites George V
28, avenue George V
75008 Paris

L'avis de réunion, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, a été publié au BALO le 28 janvier 2013 et l'avis de convocation a été publié au BALO le 15 février 2013.

Les documents prévus par les dispositions du code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires sur le site internet de la société à l'adresse suivante : www.clubmed-corporate.com à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire au nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la Société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la Société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.

Contact :
Pernette Rivain : 01-53-35-30-75
Pernette.rivain@clubmed.com

Toutes les informations sur Club Méditerranée SA sont disponibles sur www.clubmed-corporate.com.